

Mon enfant entre en maternelle

École primaire Ayguesvives
Allée des droits de l'homme et du citoyen
31450 Ayguesvives
05.61.81.12.93
ce.0311735t@ac-toulouse.fr

Chers parents,

Votre enfant va effectuer sa première rentrée, ce petit livret a pour but de vous donner des renseignements sur l'école maternelle et son fonctionnement. L'équipe pédagogique et éducative est là pour vous accompagner tout au long de cette première année d'école. N'hésitez pas à engager le dialogue !

D'ici là, bonne lecture !

Sommaire

- Qu'est-ce que l'école maternelle ?
- Les enjeux de l'école maternelle et de la petite section
- Une journée type en petite section
- La vie à l'école
- Comment aider mon enfant pour sa première rentrée ?
- Points administratifs

• Qu'est-ce que l'école maternelle ?

L'école maternelle est la première étape de l'école primaire.

L'école primaire d'Ayguésvives regroupe l'école maternelle (petite section, moyenne section, grande section) et l'école élémentaire (du CP au CM2).

La classe a lieu du lundi matin au vendredi après-midi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h.

Le mercredi, la classe a lieu de 9h00 à 12h.

Les enfants sont accueillis dans les classes 10 min avant.

Les enseignements se déroulent sur une durée de 24h par semaine.

L'école maternelle est le lieu de la première scolarisation. C'est une école à part entière.

• Les enjeux de l'école maternelle et de la petite section

Les enfants âgés de 3 ans sont concernés par l'obligation d'instruction.

L'obligation d'instruction implique une obligation d'assiduité durant les heures de classe.

La loi prévoit toutefois que cette obligation puisse être assouplie pour un enfant de petite section sur les heures de classe de l'après-midi.

S'ils le souhaitent, les parents en feront la demande à la directrice de l'école.

C'est une demande d'aménagement du temps scolaire.

L'assiduité des enfants reste fondamentale pour que la scolarisation à la maternelle soit constructive. Les enfants qui sont absents de longues périodes dans l'année, ou qui ne fréquentent pas l'école régulièrement, ne construisent pas des savoirs aussi solides que leurs camarades plus assidus.

De la petite à la grande section, les enfants apprennent à vivre ensemble, à communiquer avec les adultes et les autres enfants ; ils découvrent le monde qui les entoure.

En petite section, les enjeux d'apprentissage sont le langage et la socialisation.

La pédagogie est basée sur le jeu, vecteur d'une multitude d'apprentissages, la manipulation et l'oral.

Les programmes de l'école maternelle sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation Nationale.

• Une journée type en petite section

L'organisation du temps en petite section est adaptée aux rythmes des jeunes enfants.

Les enfants sont accueillis dans les classes par l'enseignant(e) à partir de 8h50. Un temps de jeux libres est proposé puis les enfants se regroupent pour commencer la journée et se dire bonjour.

La matinée se déroule autour de temps d'apprentissage et de motricité, la récréation est à 10h30.

A 12h00, les enfants vont à l'ALAE et mangent à la cantine ou rentrent chez eux pour la pause déjeuner. En début d'après-midi, ils font la sieste et se réveillent de façon échelonnée ; des activités sont proposées en classe pour les enfants réveillés. Il peut y avoir une récréation l'après-midi et la journée de classe se termine à 16h00.

Tout au long de la journée, les enfants sont placés en situation d'activités visant des apprentissages.

• La vie à l'école

Vêtements, chaussures, change

Votre enfant devra être habillé avec des vêtements et des chaussures pratiques, sans lacet, pour favoriser son apprentissage de l'autonomie.

Toutes les affaires de votre enfant devront être marquées à son nom et prénom.

Merci de prévoir un change, adapté à la saison, qui devra être remplacé aussitôt qu'il vous sera rendu.

Doudous, sucettes, sieste

Votre enfant peut apporter un doudou et/ou une sucette pour faire la sieste à l'école.

Les enfants de petite section font la sieste tous les après-midi.

Les enfants qui mangent à la cantine sont couchés vers 13h00 et les autres à 13h35.

Après la sieste, les enfants reprennent les activités en classe de façon échelonnée.

Rythme de l'enfant

Une journée d'école est fatigante, surtout en début d'année où votre enfant va découvrir un nouvel environnement et faire de nouvelles expériences.

Il est donc essentiel que votre enfant puisse faire la sieste et qu'il soit couché tôt le soir pour bien dormir.

Enfant malade

Un enfant malade ne doit pas venir à l'école.

Aucun médicament ne peut être administré pendant la journée.

Pour un enfant atteint d'un trouble de la santé (pathologie chronique, allergies, intolérance alimentaire) un P.A.I (protocole d'accueil individualisé) peut être élaboré et signé par le médecin de l'Education Nationale.

Poux

La pédiculose est une maladie fréquente et bénigne.

Vérifiez régulièrement la tête de votre enfant et informez l'enseignante si votre enfant a des poux.

Une pédiculose doit être rapidement traitée pour éviter une propagation.

Comment savoir si mon enfant a bien dormi sur le temps de sieste ou bien mangé à la cantine ?

Les enseignants n'encadrent pas les élèves pendant le repas et la sieste.

Vos interlocuteurs privilégiés concernant le temps du repas sont les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et les animateurs de l'ALAE.

• Comment aider mon enfant pour sa première rentrée?

Cette première rentrée en petite section est le moment pour l'enfant de se séparer de ses parents, et d'entrer dans un monde qu'il ne partage pas avec eux.

À trois ans, l'enfant est capable de franchir ce cap, il est prêt à grandir.

La séparation peut être plus ou moins difficile, selon si l'enfant est habitué à se séparer de ses parents, s'il a déjà été gardé à l'extérieur ou non...

Alors que faire ?

- ❖ préparer un doudou, un objet qui fera le lien avec la maison que votre enfant pourra garder toute la journée.
- ❖ rassurer votre enfant en l'aidant à se projeter dans la journée en lui disant par exemple: « Je viens te chercher tout à l'heure, on mangera/goûtera à la maison... »
- ❖ ne soyez pas inquiets, faites confiance aux enseignant(e)s et aux animateurs, ils ont l'habitude des premières rentrées et les pleurs cessent toujours !

• Points administratifs

Il y a 4 classes en maternelle à l'école d'Ayguésvives.

La répartition des élèves se fait, chaque année, en fonction des effectifs.

Chaque classe est sous la responsabilité d'un(e) enseignant(e) assisté(e) d'un(e) ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Les sections à l'école maternelle

PS (petite section) : enfants nés en 2017

MS (moyenne section) : enfant nés en 2016

GS (grande section) : enfant nés en 2015

Les horaires en maternelle

Horaires de l'école : 9h00 - 12h00 / 13h45 – 16h00

Temps d'accueil classe : 8h50-9h00 / 13h35-13h45

Activités pédagogiques complémentaires (A.P.C) : mardi et jeudi 16h/16h45 (si l'A.P.C est proposée à votre enfant par son enseignant(e)).

Les absences

Toute absence doit être justifiée, dès le matin, à la directrice de l'école et à l'ALAE par **mail**.
Merci de préciser le nom de famille et la classe de votre enfant.

Mail école : ce.0311735t@ac-toulouse.fr

Mail ALAE : enfance.ayguesvives31@orange.fr

Le cahier de liaison

Chaque enfant a un cahier de liaison. Ce cahier est mis en place afin de vous informer de la vie de l'école.

Le cahier de liaison est donné aux enfants lorsqu'il y a une information à faire passer.

Chaque mot dans le cahier doit être signé.

La fiche de renseignements

Elle est distribuée en début d'année.

Elle doit être complétée avec soin.

Tout changement, dans l'année, doit être communiqué à l'école et à l'ALAE.

L'attestation d'assurance scolaire

Une attestation d'assurance scolaire garantissant que votre enfant est couvert par une assurance sera demandée en début d'année.

Elle doit porter les mentions :

- ❖ responsabilité civile
- ❖ individuelle accident

A défaut d'une telle assurance, votre enfant ne pourrait participer aux sorties scolaires facultatives (certaines sorties scolaires).

Les arrivées et les départs des enfants

Votre enfant doit être obligatoirement remis à un adulte à l'intérieur de l'école.

Les personnes venant chercher les enfants doivent être nommément désignées par les parents. L'identité de ces personnes sera vérifiée par le personnel de l'école et d'animation.

Vos interlocuteurs

Les enseignants sont vos premiers interlocuteurs pour tout ce qui concerne la scolarité de votre enfant.

La directrice de l'école : Sabrina Roumiguère – 05.61.81.12.93 / ce.0311735t@ac-toulouse.fr

La direction de l'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école) : 06.45.53.13.14/ 07.88.55.90.65/
enfance.ayguesvives31@orange.fr

Le directeur ALSH : Patrice Couranjou – 06.33.78.39.54 / alsh.sud@sicoval.fr

L' ALAE

L'ALAE accueille et prend en charge les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de :

- ❖ 7h30 à 8h50 = séquence matin
- ❖ 12h00 à 13h35 = séquence midi
- ❖ 16h00 à 17h15 = séquence T.A.P. (temps d'activités périscolaires)
- ❖ 17h15 à 18h30 = séquence soir

Les mercredis matins et midis de :

- ❖ 7h30-8h50 = séquence matin
- ❖ 12h-12h45 = séquence mercredi midi (sans repas)

Le goûter

Le goûter s'effectue sur le temps ALAE à 16h00.

Il sera fourni par vos soins dans une boîte à goûter au nom de l'enfant (exemple de goûter : une compote et un biscuit).

Chaque enfant utilisera son propre gobelet, marqué au nom de l'enfant (ce gobelet restera à l'école).

Rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre 2020 à 8h50

L'école et l'ALAE souhaitent une bonne rentrée à votre enfant